



CONGRES D'ORIENTATION 2021

THÈME 4

SYNDICALISME EN TEMPS DE CRISE

CONTEXTE

Le contexte de crise sanitaire et ses conséquences depuis plus d'un an ont fortement marqué et questionné notre activité professionnelle et notre capacité à agir collectivement. Si on peut considérer à première vue que cet aspect est essentiellement conjoncturel, on constate en réalité que le fonctionnement et l'organisation de l'ESR risquent d'être durablement marqués par les conséquences de la crise sanitaire. Nous devons donc nous interroger sur l'aide que notre syndicat doit pouvoir apporter aux collègues sur ces nouvelles problématiques.

Depuis le mois de mars 2020, l'université oscille entre accueil de toutes et tous les étudiant·es, accueil en demi-jauge, accueil des seuls TP dérogatoires, etc. La présence dans les murs de nos établissements s'est considérablement réduite à chaque phase de confinement et la bascule vers les enseignements en visio-conférence. Comment dans ce contexte, maintenir un lien et une activité syndicale alors qu'on assiste à la généralisation des outils de travail à distance, que les collectifs de travail éclatent, que les lieux de réunion sont interdits ? Comment continuer à réfléchir et agir ensemble quand on ne se rencontre plus physiquement ? Comment ne pas se résigner et retrouver massivement le chemin de nos établissements ?

Ces questions se posent de façon de plus en plus aiguë avec le développement des établissements ou autres structures expérimentales dérogeant au code de l'éducation qui nous confisquent de plus en plus notre outil de travail en éloignant les lieux de décision de leur mise en oeuvre concrète, et la déclinaison de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR). Celle-ci, entre autres conséquences, amplifiera la précarité de tous les personnels, la course aux financements et la mise en concurrence, et par voie de conséquence la dégradation de nos conditions de travail contre laquelle il nous faut lutter quotidiennement.

Quelle aide notre organisation peut-elle apporter aux collègues en s'emparant de ces nouvelles problématiques ?

Des élections professionnelles en ligne de mire dans un contexte de remise en cause du syndicalisme dans la fonction publique

Ces dernières années, la juxtaposition des réformes libérales contre la Fonction Publique et ses agent·es (loi de Transformation de la Fonction Publique en 2019 qui a supprimé le paritarisme) combinée aux effets de la crise sanitaire depuis le printemps 2020, ont considérablement dégradé nos conditions de travail et mis en cause nos capacités à y faire face. Le syndicalisme dans la Fonction Publique est fortement lié, en France, depuis la Libération, à l'expérience du paritarisme pour ce qui concerne les mutations, les avancements et un certain nombre de droits individuels (congés formations ou longue maladie ...), et même, dans notre secteur les recrutements, avec l'intervention d'instances élues au cours du processus (CNU, Conseil Académique). C'est cet aspect de l'apport du syndicalisme à la défense des collègues qui est très fortement remis en cause par la loi de Transformation de la

Fonction Publique et qui aggrave la baisse de la syndicalisation de la plupart des organisations syndicales de la Fonction Publique constatée depuis de nombreuses années.

Dans ce cadre, la transformation des comités techniques (CT) en comités sociaux d'administration (CSA) et la disparition à terme des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) vont avoir pour conséquences d'alourdir la charge des responsabilités militantes sur un nombre réduit de camarades avec le risque d'une professionnalisation des militant·es préjudiciable à un investissement collectif. Faut-il réaffirmer notre mandat de maintien des CHSCT ainsi que l'élargissement de leurs prérogatives ?

Les élections professionnelles en 2022 représenteront dans ce contexte un enjeu particulièrement important et leur préparation doit être largement anticipée. Comment s'organiser pour les préparer le plus efficacement possible nationalement et localement ? Comment faire voter les plus de 200 000 personnels titulaires et non titulaires massivement pour la FSU ?

Quels outils syndicaux pour résister à l'affaiblissement de la démocratie (établissements expérimentaux, pilotage bureaucratique) ?

Le contexte récent a également été marqué par des transformations importantes dans un certain nombre de nos établissements avec les processus de fusion et la création depuis l'ordonnance de décembre 2018 d'établissements expérimentaux (l'analyse de ces nouveaux établissements fait partie de la commission 3) qui peuvent avoir des conséquences importantes sur la participation des organisations syndicales à la vie démocratique de ces établissements. Quelles modalités d'intervention le SNESUP doit-il proposer aux sections syndicales pour leur permettre de mobiliser les collègues dans ce contexte où les lieux de prise de décisions sont de plus en plus éloignés de la communauté universitaire ? Comment reconnaître et faciliter leur travail ?

Nos pratiques syndicales ont été marquées par de nouvelles difficultés : votes à distance dans les instances, personnalités extérieures de plus en plus nombreuses depuis la LRU mais souvent absentes, gestion toujours plus obscure des procurations, connexions « fantômes » pour atteindre le quorum, difficulté à coordonner les élu·es via les interruptions de séance pour construire une position majoritaire ... Quelle réponse syndicale face à ces difficultés qui conduisent à une perte de collégialité et à un recul de la démocratie ? Ces problématiques imposent la maîtrise des outils technologiques et une préparation encore plus anticipée en amont des réunions des instances pour pouvoir agir efficacement.

Quelles réponses syndicales pour défendre tous les personnels dans l'ESR dans un contexte où la précarité se développe de plus en plus ?

Depuis de nombreuses années déjà la précarité devient de plus en plus présente dans l'ensemble de l'ESR, pour toutes les catégories de personnels (BIATSS, enseignant·es, chercheur·ses). Ces dernières années, cette tendance s'accroît même puisque le nombre de postes de titulaires est globalement en baisse alors que la hausse des effectifs étudiants est continue et massive. La mise en œuvre progressive de la LPR risque d'accroître cette évolution majeure dans nos établissements et nos sections syndicales sont déjà et vont de plus en plus être confrontées à la capacité à répondre à ces enjeux. Ainsi, les CT dans les établissements, et les représentant·es syndicaux/les qui y siègent, peuvent être amené·es à se positionner sur les conventions de gestion des personnels contractuel·les. Comment renforcer l'action du SNESUP au sein de la FSU en collaboration avec les représentant·es des différents syndicats de la FSU présents dans le supérieur et la recherche (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNICS, ...) pour être plus visibles et pertinents dans l'action ?

De plus, la situation professionnelle de certain·es personnels contractuel·les qui multiplient les contrats de natures diverses (ATER, contrats de recherche ou postes d'ingénieur) et dans des établissements différents (CNRS, universités ..) nous amène à réfléchir à notre organisation pour défendre leurs droits et leurs métiers, à la fois dans les sections locales, au niveau national et avec les différents syndicats de la FSU pour faciliter leur syndicalisation et leur militantisme.

Comment les accueillir dans les sections et rendre plus visible la problématique des précaires dans nos réflexions ? Comment augmenter les forces vives qui permettraient de traiter les différentes situations ?

Comment renforcer la visibilité et les possibilités d'action du SNESUP tout en améliorant les liens et le travail avec les différents collectifs et associations de précaires existants, et au sein de l'intersyndicale ? Comment développer les échanges avec eux de manière durable, au niveau local comme national ? Serait-il pertinent d'organiser une journée nationale des représentants FSU dans les Commissions Consultatives Paritaires des Agents Non Titulaires à l'occasion de la journée des précaires de la FSU par exemple ? Comment reconnaître l'engagement militant des contractuel·les (prise en compte des décharges dans les services par exemple) ?

De façon plus générale, comment améliorer les réflexions et la prise en charge des affaires personnelles au sein du secteur "situation des personnels" du SNESUP et de ses sous-secteurs mais aussi dans les sections locales ? Comment favoriser le travail collectif au service des titulaires et des non-titulaires ? Comment convaincre les retraité·es de poursuivre leur syndicalisation à un moment où les pensions risquent d'être particulièrement mises à mal ? Cela doit passer sans aucun doute par l'augmentation du nombre de camarades assurant des permanences au niveau national et local et par leur formation. Cette dernière peut s'envisager par la systématisation du recours aux mémos (mémo du Sup, mémo des jeunes chercheurs ...), aux fiches pratiques et à la consultation des textes juridiques ou encore la mise en œuvre de sessions de formations spécifiques dont il faut sans doute repenser le format.

Enfin, comment favoriser l'engagement militant des femmes encore sous-représentées dans notre organisation dans la prise de responsabilités diverses ?

Renouveler les formes d'action pour gagner la bataille de l'opinion publique

On observe également, depuis quelques années, une accentuation très nette des faits de répression à l'encontre de militant·es engagé·es dans des actions de solidarité, de la jeunesse ou de manifestant·es pour différentes causes (retraites, loi sécurité globale, ...), mais cela concerne également des camarades ou collègues qui ont été poursuivi·es dans le cadre de leurs activités militantes au sein d'établissements.

Comment œuvrer pour garantir le droit de manifester et la sécurité des manifestant·es ? Quelles doivent ou pourraient être les missions des services d'ordre syndicaux lors des manifestations notamment parisiennes ? Quelles alternatives aux manifestations unitaires et majoritaires, qui restent indispensables pour faire passer nos revendications au gouvernement ? Comment convaincre et gagner la bataille de l'opinion publique via les médias ? ■

Références :

1. Anne Jourdain, Allan Popelard, « Les enseignants entre combativité, apathie et sirènes managériales » - Le Monde Diplomatique mai 2021
2. Philippe Aubry « Des corps en manque de sang neuf » - mensuel du SNESUP mai 2021 (p. 18)
https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/mensuel_ndeg_695pdf.pdf
3. Mini-mémo des jeunes chercheurs et chercheuses et des jeunes enseignant·e·s-chercheurs/chercheuses - Édition 2020
<https://www.snesup.fr/article/mini-memo-des-jeunes-chercheurs-et-chercheuses-et-des-jeunes-enseignantes-chercheurschercheuses-edition-2020-sommaire>
4. Interview de la Confédération des Jeunes Chercheurs « L'indigne situation des doctorants » - mensuel du SNESUP déc. 2020 - janvier 2021 (p. 16)
https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/mensuel_ndeg_690-691_0.pdf
5. Dossier « LPR : les raisons de la colère » - mensuel du SNESUP février 2020 (p. 9)
https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/pdf_mensuel_682_0.pdf
6. Dossier « Précaire un jour, précaire toujours » - mensuel du SNESUP novembre 2019 (p. 9)
https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/snesup_679_sh_0.pdf
7. Dossier « Pourquoi une fonction publique de l'Enseignement supérieur et de la recherche ? » - Vie de la Recherche Scientifique printemps 2017 (p.9) https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/vrs408_bd.pdf
8. « Le syndicalisme en commun » Francis Vergne (coord.), Louis-Marie Barnier, Jean-Marie Canu, Christian Laval, Erwan Lehoux – Institut de recherche de la FSU – Éditions Syllepse 2021